

LE BOYCOTT D'ISRAEL EST NON SEULEMENT UN DROIT, C'EST UN DEVOIR MORAL



**TOUS AU PROCÈS DE BOBIGNY
JEUDI 20 OCTOBRE 2011 à MIDI**

**Soutien à Olivia, Maha, Mohamed et Ulrich
Convoqués au Tribunal (M^o Pablo Picasso. Ligne 5)
POUR LEURS ACTIONS DE DÉFENSE
DU PEUPLE PALESTINIEN (BDS)**

NON À UNE FRANCE COMPLICE !

A la demande du lobby israélien, le gouvernement français ordonne aux juges de condamner les personnes qui appellent au boycott d'Israël.

Les juges parisiens de la 17^{ème} Chambre Correctionnelle, ont tranché en notre faveur : ils ont confirmé le 8 juillet dernier que l'appel au boycott d'un Etat (et des produits qu'il exporte) est parfaitement légitime de la part de citoyens condamnant sa politique.

Mais les officines israéliennes espèrent trouver à Bobigny un tribunal et un procureur moins respectueux de la liberté d'expression.

Nous devons nous mobiliser pour les rappeler à leur devoir d'indépendance et d'équité, comme nous l'avons fait avec succès pour chaque femme, chaque homme menacés de répression, pour s'être portés au secours d'un peuple massivement spolié, emprisonné, massacré.

NOUS DISONS NON AUX TENTATIVES D'INTIMIDATION ET AU CHANTAGE A L'ANTISÉMITISME.

La campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) prend une ampleur considérable dans le monde entier :

- **La firme israélienne AGREXCO, qui exporte les fruits et légumes Carmel et Jaffa est en liquidation judiciaire,**
- **des firmes qui participent à la colonisation, comme Veolia et Alstom, perdent de gros contrats,**
- **des artistes tels que Dustin Hoffman et Vanessa Paradis refusent de se produire en Israël,**
- **des opposants israéliens se lèvent pour dénoncer la colonisation israélienne. Ils appellent, eux aussi, à boycotter l'occupant israélien.**

**SOYONS SOLIDAIRES ET MASSIVEMENT PRÉSENTS
AU GRAND RASSEMBLEMENT
AVEC LES INCULPÉS, LEURS AVOCATS ET TÉMOINS
DEVANT LE TRIBUNAL DE BOBIGNY
JEUDI 20 OCTOBRE À MIDI**